



Une aide personnalisée

Si vous rencontrez des difficultés, que vous êtes célibataire, une famille, un parent isolé, un senior ou une personne présentant un handicap, n'attendez pas de vous retrouver dans une situation de non retour.



Le CCAS peut vous aider à trouver une solution adaptée à votre situation en tenant compte d'un seul facteur : vous en tant que personne unique.

Le suivi est ainsi entièrement personnalisé. En plus de trouver une oreille attentive, les agents pourront vous aider à monter des dossiers d'aide, vous aiguiller sur les bons services, comme mettre en place au niveau même de la commune des solutions matérielles, financières ou humaines.

Pour les familles

- Accompagnement
- Aides (EDF, restauration municipale, transport, aides alimentaires, coup de pouce pour la rentrée)

Pour les seniors

Pôle Autonomie Territorial-Seine Aval - Antenne Ouest (PAT)

Accueillir, informer et orienter les personnes âgées en situation de dépendance, ainsi que les personnes en situation de handicap pour les aider à mieux vivre au quotidien.

Evaluation et instruction de leurs demandes : APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), demande MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

- Accompagnement dans les démarches administratives
- Orientation vers des services d'aide à la personnes
- Portage des repas à domicile
- Télé-assistance
- Restauration municipale "Restaurant de l'âge d'or"
- Aide aux dossiers de demande de placement en maison de retraite

Personnes handicapées

Solidaire pour l'Habitat - SOLIHA Yvelines

Vous êtes locataire ou propriétaire du logement dans lequel vous habitez et vous souhaitez améliorer son confort et réaliser des travaux :

- Réfection de l'électricité ;
- Isolation, toiture
- Chauffage, plomberie

Vous pouvez selon votre situation, bénéficier d'aides financières.

- Aides dans les démarches administratives
- Aides pour favoriser l'autonomie

Contact

Pôle Autonomie Territorial

1 Rue de la Somme - 78200 Mantes-la-Ville

Tél : 01 39 07 79 04

Courriel : seineaval@mda.yvelines.fr

Accueil téléphonique et physique : Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h et le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h

SOLIHA Yvelines

Tél : 01 39 07 78 51

Horaires d'ouverture : le matin de 9h à 12h30. Veuillez apporter votre dernier avis d'imposition.